

Bilan des captures effectuées par piégeage

entre le 1^{er} juillet 2023 et le 30 juin 2024

Nom et prénom du piégeur : Numéro d'agrément :

Adresse :

Code Postal : Commune :

Téléphone : Adresse mail :

Communes piégées

1.	2.	3.	4.	5.
----	----	----	----	----

ESPECES SUSCEPTIBLE D'OCCASIONNER DES DEGATS	Commune n° 1	Commune n° 2	Commune n° 3	Commune n° 4	Commune n° 5	AUTRES ESPECES <i>(gibier, protégée, domestique ...)</i>	Commune n° 1	Commune n° 2	Commune n° 3	Commune n° 4	Commune n° 5
						<u>RELACHEES</u> <i>(ajoutez les espèces nécessaires)</i>					
Nom de l'espèce	Nombre					Nom de l'espèce	Nombre				
RAGONDIN						MARTRE					
RAT MUSQUE						PUTOIS					
RATON LAVEUR						BELETTE					
VISON D'AMERIQUE						BLAIREAU					
RENARD						GENETTE					
FOUINE						VISON D'EUROPE					
CORBEAU FREUX						LOUTRE					
CORNEILLE NOIRE											
PIE BAVARDE											
ETOURNEAU SANSONNET											
LAPIN DE GARENNE											

Fait à : le : Signature :

Si vous n'avez pu piéger cette saison, signez simplement le bilan nul ci-dessous.

*"Pour diverses raisons, je n'ai pas pratiqué
d'activité de piégeage cette saison."*

Fait à : le :

Signature :

Si vous désirez être retiré du fichier départemental des piégeurs agréés de la Gironde, cochez la case convenant et signez ci-dessous.

Je déclare arrêter définitivement le piégeage

J'ai quitté le département

Fait à : le :

Signature :

A envoyer avant le 30 septembre à : ADPAG – 69 rue des Allix - 33190 MONGAUZY